Signature d’une convention "Mise en refuge LPO" Ligue pour la Protection des Oiseaux et mise en place de nichoirs sur les sites de Mines Douai

10 octobre 2016 par Thaïs BOUVE Fiches pratiques 169 visites

Description brève

Dans le cadre de sa démarche Développement Durable et de sa Labelisation obtenue en 2016, Mines Douai a décidé de renforcer son engagement concernant le domaine de la biodiversité. L’Ecole respecte depuis de nombreuses années la charte de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et en particulier parce qu’elle n’utilise aucun produit phytosanitaire. En 2015, des personnels de l’Ecole ont implanté et ont géré deux ruches sur un de ses sites jusqu’en milieu 2016. Depuis une convention a été signée entre un apiculteur et l’Ecole. Celui-ci a mis en place d’autres ruches et en a la gestion. Une organisation pratique a été convenue dans cette convention (expliquée dans le dernier paragraphe de cette fiche). Ce nouvel engagement avec la LPO permet de renforcer les actions de l’Ecole dans le domaine de la biodiversité, et en particulier de créer un terrain d’études et de conservation de la biodiversité, de créer une zone de refuge pour la biodiversité, de privilégier l’ouverture vers l’extérieur et d’échanger avec d’autres établissements, d’améliorer le cadre de vie de l’Ecole et de renforcer les liens sociaux entre les personnels.

Bilan

La convention est en cours d’élaboration et un inventaire des trois sites de l’Ecole va être réalisé dans les semaines qui arrivent par un expert reconnu auprès de la LPO. L’inauguration est prévue à l’automne, en même temps que la pose du nichoir à faucon pelerin dans le Beffroi de Douai, en présence du Président de la LPO France, Monsieur Bougrain Dubourg.

Commentaires

Action en cours de lancement. Nous pourrons connaître dans quelques temps les éventuelles pistes d’améliorations, les besoins.

Échelle(s) spatiale(s) de l’action

- Nationale

Caractérisation de l’action selon les 5 compétences

DD&RS

- Compétence collective (communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..)

Objectifs de la ou les actions décrites

- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (ODD n° 15 - Biosphère)

Contacter l'auteur

Informations générales

- Institution : Ecole des Mines de Douai
- Contact : christine.dhaene@mines-douai.fr
- Axe : Gestion environnementale
- Domaine d'action : Environnement - Biodiversité
- Partenaires : Association Nationale, avec des antennes régionales.
- Échelle territoriale : Régional et National
- Budget : 75€
- Direction en charge du projet dans l'établissement et contact : Cellule Développement Durable de Mines Douai - Christine DHAENE - Chargée de mission Cellule Développement Durable - 03-27-71-20-24
- Licence : CC by-sa